

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du conseil** de la Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du conseil le vingt et unième jour de décembre 2022 (21/12/2022) à compter de quatorzième heures 30 (14h30) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Rita Dufresne Éric Beauchamp Bernard Dumais
Gaétan Beauchesne

Absents :

Marlène Doucet Lucie Geoffrion Émilie Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne, mairesse. Sylvie Genois, greffière-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de l'assemblée

Il est constaté que la convocation a été faite par la mairesse Rita Dufresne, et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.
2. Adoption du rapport financier 2021.

Résolution 2022-12-239 Plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024

2023

- **PROJET COÛT APPROXIMATIF**
- Génératrice pour le camping. Demander soumission
- Modules de jeux - Amélioration des parcs. Demander soumission
- Côte du village 897 130 \$

2024

- Construction garage municipal. En étude
- Étude pour conformité aux incendies – Étendre réseau aqueduc. En étude
- Jonction rue Mongrain avec rue Principale. En étude
- Jonction 155 - rue Principale nord à 90 degrés - Ralentir vitesse et faciliter sortie 155. En étude

2025

- Reconstruction du chemin Val Mékinac incluant aqueduc conforme avec bornes fontaines. À venir

Éric Beauchamp propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal de Saint-Roch-de-Mékinac adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-12-240 Adoption du rapport financier 2021

Gaétan Beauchesne propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit

- D'accepter le dépôt du rapport financier 2021 consolidé, présenté par France Pronovost de GGL CPA, Société de comptables professionnels agréés.
-Adoptée à l'unanimité-

Éric Beauchamp propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la levée de l'assemblée. Il est 14 heures 33.

Rita Dufresne, mairesse

Sylvie Genois, greffière-trésorière

« Je, Rita Dufresne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».